

# ( fenêtrés ) ( sur.Nièvre )

BULLETIN DE LA SECTION NIEVRE DU SNUIPP-FSU

## EDITO

Jimmy Derouault

La transformation de notre monde demande des connaissances de plus en plus complexes. Les mutations écologiques, les questions économiques, les problèmes géostratégiques n'ont aucune réponse sommaire. Le travail lui-même demande de plus en plus de technicité. **Notre démocratie a besoin de citoyens éveillés capables de comprendre et d'agir** pour relever les défis de l'humanité, pour se sauver et sauver la planète. Pour cela, nos élèves ont besoin de lire, d'écrire et de compter mais gardons-nous de penser que c'est fondamental. Car sinon nous renvoyons à plus tard **la compréhension du monde, la coopération nécessaire entre individus et la capacité d'action sur la société dont nos élèves ont besoin.**

Réfléchir aux pourquoi, mobiliser ses connaissances et en chercher de nouvelles pour répondre à un problème, confronter ses solutions, coopérer pour avancer sont aussi essentiels si nous voulons faire des enfants actuels les citoyens de demain capables de relever les énormes défis de l'humanité. **C'est à partir d'une formation continue critique et réflexive se nourrissant des recherches en sciences de l'éducation que les enseignants pourront faire évoluer leurs apprentissages.**

Mais pour que ces savoirs plus complexes n'augmentent encore plus les disparités entre élèves, il faut que l'école apporte ce que certains élèves trouvent chez eux en étudiant la langue, les textes des auteurs et des penseurs, les phénomènes du passé, l'organisation des humains dans l'espace, la vie animale et végétale ou les arts. Pour cela il faut permettre dès la maternelle aux élèves de s'accrocher à la chose scolaire, donner aux enseignants du temps à donner à ceux pour qui le plaisir d'apprendre -avec les efforts que cela nécessite- ne fait pas partie de leur histoire.

Pour que tous les citoyens puissent participer à la vie de la société, il est urgent de donner à l'école les moyens de remplir sa mission : **améliorer l'avenir de nos enfants.**

N°220

février-mars 2016

<http://58.snuipp.fr>

**Sommaire : P.2** : carrière : ineat/exeat, mouvement **P.3** : actu : grève le 31 mars, carte scolaire **P.4** : métier : Université de printemps du SNUipp-FSU 58

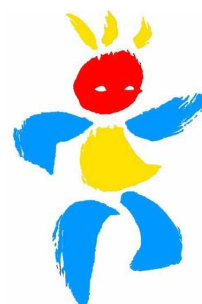
Dispensé de timbrage

NEVERS CDIS

Déposé le 18/03/2016



## CARTE SCOLAIRE : LE FRONT DU REFUS



Pour  
un  
syndicalisme  
combatif!

**SNUipp**  
Fédération Syndicale Unitaire

**FSU**

## BRÈVES

Le chiffre du mois :

# 14

Comme le nombre de collègues de la Nièvre qui ont obtenu leur mutation par le biais des permutations informatisées. Soit 17,95 % des 78 candidats. En baisse et surtout très insuffisant !

### CAPD : le 30 mars

La prochaine CAPD aura lieu le mercredi 30 mars. A l'ordre du jour, liste d'aptitude des directeurs, postes adaptés, congés de formation, DIF, formation psychologue scolaire, mesures de carte scolaire. Si vous êtes concernés par un de ces sujets, contactez-nous..

### Mouvement départemental : le calendrier

25 avril au 3 mai : ouverture du serveur  
10 mai : groupe de travail "bonifications"  
17 mai : groupe de travail mouvement  
23 mai : CAPD mouvement  
14 juin : CAPD ajustement du mouvement  
Fin août : groupe de travail ajustement du mouvement

### Postes à profil : contre !

Autre demande émanant de la pétition du SNUipp-FSU l'an dernier (« Mouvement, faut qu'ça bouge »), la limitation stricte des postes à profil, la fin des nominations arbitraires et le respect du barème départemental. L'administration a décidé de "profiler" cette année pour la première fois un poste de direction, celui de l'école élémentaire Romain-Rolland de Varennes-Vauzelles. Le SNUipp-FSU 58 s'y était opposé, le SE-UNSA 58 un peu moins...

### Bulletin spécial mouvement, site dédié et permanences

Une nouvelle fois, le SNUipp-FSU 58 publiera début avril un bulletin spécial mouvement. Le site ([e.mouvement.snuipp.fr/58](http://e.mouvement.snuipp.fr/58)) sera encore là pour vous aider. Enfin, des permanences seront assurées par nos militants. A suivre...



## INEAT/EXEAT : DEMANDES JUSQU'AU 1ER AVRIL

*Avant les mauvais résultats des permutations informatisées, la circulaire départementale traitant des permutations manuelles (ineat-exeat) est parue. Attention, les demandes sont à formuler cette année avant le 1er avril.*

Dans la Nièvre, sur 78 enseignants des écoles qui avaient demandé à changer de département cette année, seulement 14 collègues obtiennent leur permutation. Le taux de satisfaction de la Nièvre est en baisse, à 17,95 %. Et sur 24 demandes dans le cadre d'un **rapprochement de conjoint**, seules 7 ont été satisfaites (29,17 %). A noter qu'aucun départ n'est enregistré vers la Côte d'Or (12 demandes), l'Allier (4 demandes) ou l'Indre-et-Loire (3 demandes), et seulement 2 (sur 21 demandes) vers la Saône-et-Loire, ce qui reste très insuffisant.

Au niveau national, si **les résultats sont globalement en légère hausse (et supérieurs à ceux enregistrés dans la Nièvre)** par rapport à l'an passé, (23,95% de satisfaction contre 21,67% en 2015 et 47,28% en rapprochement de conjoint contre 39,6% en 2015), beaucoup d'enseignants vont se voir à nouveau contraints à des choix difficiles entre leurs aspirations professionnelles et leurs situations familiales.

**Un effort doit être fait pour compenser ce résultat lors des ineat-exeat !** Il faut que l'IA-DASEN accorde un EXEAT à tous les collègues en situation de rapprochement de conjoint. D'ores et déjà, un groupe de travail national se réunira au ministère d'ici fin avril pour examiner la situation des personnels les plus en difficulté.

La circulaire départementale concernant les procédures d'ineat-exeat est parvenue aux écoles. Les demandes devront être arrivées à la DSDEN **pour le 1er avril prochain au plus tard.**

Envoyez-nous **un double de vos dossiers** pour un meilleur suivi, les demandes étant traitées uniquement au niveau départemental.

### Comment procéder ?

Pour ces opérations, il faut faire une demande d'exeat (autorisation de sortie) auprès de l'IA-DASEN de la Nièvre, accompagnée d'une demande d'ineat (autorisation d'entrée) en deux exemplaires à destination de l'IA-DASEN du département sollicité sous couvert de l'IA-DASEN de la Nièvre (une copie peut être envoyée à l'IA-DASEN du ou des départements sollicités). Retrouvez **les modèles de ces lettres sur notre site.**

Dans les demandes, il faut joindre les **pièces justificatives** : photocopie du livret de famille (pour le mariage) ou copie du PACS. Joindre également dans le cas d'un rapprochement de conjoint une attestation de l'employeur, datée de moins de trois mois.

Nous sommes bien entendu à votre disposition pour **vous aider à constituer votre dossier.**



## MOUVEMENT : ENFIN UNE DEUXIÈME SAISIE !

*Supprimée depuis 2008, et réclamée par le seul SNUipp-FSU 58 depuis cette date, la possibilité offerte aux collègues participant à l'ajustement du mouvement de postuler sur les postes vacants est enfin rétablie cette année.*

Enfin ! L'administration a accédé à notre demande récurrente d'une **seconde saisie des vœux à l'ajustement**, comme cela se pratiquait, à la satisfaction de tous, avant 2008. La pétition du SNUipp-FSU l'an dernier (« Mouvement, faut qu'ça bouge ») n'y est sans doute pas étrangère. Le ralliement du SE-UNSA à notre position depuis quelques temps non plus.

Les collègues participant à l'ajustement se verront proposer une liste des postes (vacants, fractionnés) à partir de laquelle ils pourront exprimer 20 vœux, dont un géographique obligatoire. Les TRS pourront également émettre des vœux. Cela permettra alors plus d'équité et de transparence.

Autre demande récurrente de notre part, **la suppression des vœux géographiques obligatoires**. Là encore, chaque année le SNUipp-FSU 58 démontre l'inutilité de cette disposition qui ne permet pas de nommer davantage de collègues à titre définitif, et qui l'empêche même parfois. L'administration, si elle reconnaît le peu d'impact de cette disposition, refuse une nouvelle fois de supprimer cette règle, mais **accepte de n'exiger plus qu'un seul vœu géographique.**

## GRÈVE LE 31 MARS

*Pas facile de s'y retrouver dans les différentes mobilisations et annonces concernant les actions envisagées en ce mois de mars. Ainsi, le mot d'ordre de grève unitaire du 22 mars pour nos salaires a du être levé, faute de... combattants. Celui du jeudi 31 mars contre le projet de loi travail est par contre maintenu.*

Le rendez-vous salarial du 17 mars a rendu son verdict. Le salaire des fonctionnaires va finalement être dégelé et bénéficier d'une "petite" revalorisation de 1,2 % en 2 fois (0,6 % au 1er juillet 2016, puis 0,6 % au 1er février 2017).

Après six ans de blocage de nos salaires et un passif s'élevant à près de 8 %, on sort enfin du gel du point d'indice. Nous constatons surtout que notre pression constante et nos mobilisations, notamment le 26 janvier dernier, ont obligé le gouvernement à réévaluer son hypothèse de départ d'un maintien du gel ou d'une augmentation symbolique de 0,3 %.

Pour autant, il s'agit plutôt d'un « micro dégel », très en deçà des attentes des agents.

Tous ensemble, nous devons poursuivre notre campagne pour obtenir un vrai plan de rattrapage de notre pouvoir d'achat et une mesure spécifique pour les enseignants du primaire. Mais alors qu'une grève unitaire Fonction publique était dans le paysage le 22 mars, la plupart



des organisations syndicales de la Fonction publique ont décidé de ne plus y appeler, la CGT et Solidaires préférant concentrer leurs forces sur le 31 mars, et l'UNSA et la CFDT se satisfaisant des annonces gouvernementales qu'ils estiment « significatives »...

Il reste à gagner le retrait du projet de loi Travail. Les mobilisations des 9 et 16 mars (photo, à Nevers) réunissant massivement dans la rue CGT, FO, Solidaires, FSU et organisations étudiantes et lycéennes, ont contraint le gouvernement à revoir sa copie, mais qui reste pour l'heure conforme à l'origine quant à sa philosophie générale.

Prochain rendez-vous le jeudi 31 mars, où nous appelons nos collègues à être massivement en grève pour obtenir le retrait du projet de loi pour obtenir de nouveaux droits, synonymes de progrès social et pour gagner une autre répartition des richesses dans une société solidaire.

## CARTE SCOLAIRE : MOBILISÉS !

*Trop c'est trop ! La suppression de 10 nouveaux postes à la rentrée prochaine dans les écoles du département ne passe décidément pas. Un peu partout, élus, parents d'élèves, enseignants se sont mobilisés.*

La carte scolaire de trop. Voilà comment nous l'avons définie cette année. En effet, comment ne pas ressentir un sentiment d'injustice et d'abandon quand on voit que la Nièvre est le seul département de l'Académie à devoir rendre des postes. Un peu partout, élus, parents d'élèves, enseignants, avec le soutien du SNUipp-FSU 58, se sont « levés » pour refuser les fermetures de classe, voire d'école.

En effet, une des conséquences de la charte si mal nommée, « faire vivre l'école de la Nièvre », signée entre la DSDEN et les élus nivernais, est de provoquer des fermetures d'écoles et de menacer l'existence même des RPI. Ainsi, après les quatre écoles fermées à la rentrée 2015, cinq nouvelles communes risquent de perdre la leur à la rentrée prochaine.

Et que penser de l'annulation au tout dernier moment du CDEN du 14 mars, alors que de nombreux enseignants étaient en grève et de nombreux parents avaient pris leurs dispositions pour être présents. Heureusement, le SNUipp-FSU 58 a obtenu (et en a fait profiter l'intersyndicale) un rendez-vous avec Jean-Michel Baylet, ministre présent ce jour-là dans la Nièvre, ce qui nous a permis de lui demander non seulement de revoir la dotation départementale mais aussi de réfléchir à un plan interministériel pour l'école rurale.

En attendant, la mobilisation ne s'est pas relâchée. Afin de maintenir la pression, avec un nouveau rassemblement lors du CDEN le mercredi 23 mars à partir de 14h30 rue de la Préfecture à Nevers.

## BRÈVES

### AVS et AESH : « Café discute » le 30 mars dans nos locaux

Le SNUipp-FSU 58 organise un "café discute", moment de rencontres et d'échanges entre personnels AVS et AESH, afin de recueillir leurs doléances, le mercredi 30 mars à partir de 14h à la Bourse du Travail à Nevers. Le SNUipp-FSU s'engage ainsi dans une double bataille, portant à la fois sur l'amélioration de l'existant et sur des perspectives d'avenir pour les personnels assurant des missions indispensables à la réussite des élèves et au fonctionnement des écoles.

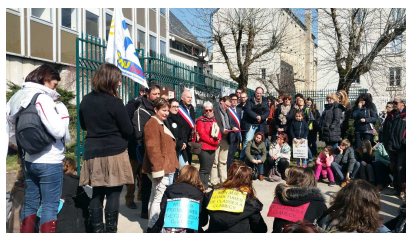
### Merci patron !

#### Le 7 avril à Nevers

Découvrez le film « Merci patron ! » jeudi 7 avril à 20h30 au cinémarzarin à Nevers. Vous pourrez ensuite débattre avec son réalisateur Christophe Ruffin. Dans ce long-métrage, il relate l'histoire d'un couple victime de la délocalisation de leur usine en Pologne. Le journaliste leur est venu en aide pour les sauver de la faillite en allant plaider leur cause à l'assemblée générale du groupe LVMH, responsable de la fermeture de leur usine.

Bref, un film populaire et joyeux, et une soirée qui nous aidera à retrouver le chemin de la mobilisation !

Réservations sur le site du Cinémarzarin ou directement au cinéma.





## UNIVERSITÉ DE PRINTEMPS DU SNUIPP-FSU 58, DEUXIÈME !

Après une première édition réussie les 9 et 10 juin 2015, le SNUipp-FSU 58 remet ça. L'Université de printemps aura lieu cette année les 16 et 17 juin à l'ESPE de Nevers. Programme.



Deux journées de réflexions, d'échanges et de débats sur le métier et sur l'école entre enseignants, chercheurs et spécialistes de l'éducation.

### OUVERT A TOU(TE)S, Adhérent(e) ou non adhérent(e)

Au SNUipp-FSU, nous défendons un syndicalisme de propositions, porteur d'un projet ambitieux pour l'école. La recherche, la réflexion et le débat sont au cœur de nos préoccupations.

C'est pourquoi **les 16 et 17 juin**, nous organisons notre **deuxième « Université de Printemps » à Nevers, salle 02 de l'ESPE (ex-IUFM).**

Deux jours pour prendre du recul par rapport à l'exercice de notre métier, pour écouter l'analyse de spécialistes, de chercheurs, et pour échanger entre collègues.

### COMMENT PARTICIPER ?

Les autorisations d'absence sont accordées de droit pour la participation à un stage syndical.

**Il vous suffit d'en faire la demande à l'IEN de circonscription au moins un mois avant cette Université** (voir modèle de lettre sur notre site). La demande devra donc parvenir à votre IEN **avant le 16 mai.**

Vous pouvez assister à cette Université, selon votre choix, pour une demi-journée, une journée, ou les deux jours (**voir bulletin d'inscription sur notre site**).

## Le programme

### JEUDI 16 JUIN :

- **Véronique BOIRON** (9h-12h) : Enseigner le langage oral à l'école maternelle, la question des enjeux, de la progression et des activités.
- **Valérie BARRY** (13h30-16h30) : Répondre à des besoins d'apprentissage numérique au cycle 2 et cycle 3.

### VENDREDI 17 JUIN :

- **Viviane BOUYASSE** (9h-12h) : Un temps pour tout...du temps pour apprendre.
- **Michel FAYOL** (13h30-16h30) : L'orthographe et son apprentissage (cycles 2/3).

## Les intervenant(e)s



**Véronique Boiron** est enseignante chercheuse en sciences du langage et en didactique du français et formatrice à l'ESPE d'Aquitaine depuis 2004. Elle a collaboré à de nombreux travaux sur le langage oral en maternelle, l'entrée dans l'écrit, la compréhension des albums et des récits de fiction notamment.

**Valérie Barry** est maîtresse de conférences en sciences de l'éducation et agrégée de mathématiques. Elle enseigne dans les formations pour l'adaptation scolaire et la scolarisation des élèves handicapés de l'ESPE de l'Université Paris-Est de Créteil. Elle a publié deux guides pédagogiques : Les rituels Mathématiques avec Christine Bonniou, Paris Hatier 2012 et Mission Maths, Paris Hatier 2013.



**Viviane Bouysse** est Inspectrice générale de l'Éducation nationale depuis 2005. À des titres divers, elle est « actrice » et observatrice de l'école primaire depuis 1972. Alors que se mettent progressivement en place de nouveaux programmes et une réorganisation des cycles, elle interroge la gestion du temps, ou plutôt des temps de l'école, de leur organisation et leur utilisation par les enseignants. Un facteur temps qui a fait par ailleurs l'objet d'une étude détaillée dans le cadre de la recherche coordonnée par Roland Goigoux sur les différentes activités de lecture écrite.

**Michel Fayol** est professeur émérite à l'Université de Clermont Blaise-Pascal et CNRS, (Laboratoire de Psychologie Sociale et Cognitive). Il fut auparavant instituteur, maître assistant à l'USTL de Montpellier puis Professeur des Universités à Dijon, puis Clermont. Il enseigne la psychologie cognitive du développement et de l'apprentissage et a dirigé de nombreuses recherches relatives aux apprentissages : lecture, orthographe, arithmétique...

